

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

PROTECT 2 S

Version:3

Date de révision:13/02/2012

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

Identificateur de produit: PROTECT 2 S

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées: Traitement de protection anti corrosion

N° code du produit: AVD4103-650-HMD

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité: SELD
1 Rue Marius Berliet
F-69720 SAINT BONNET DE MURE
France
Tél: +33(0)4 37 25 16 16
Télécopie: +33(0)4 78 21 80 70
Courriel: contact@seld-production.com

Numéro d'appel d'urgence: FR - INRS Tél: +33 (0)1 45 42 59 59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange: Inflammable.
L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau

N° CE: Non applicable.

Éléments d'étiquetage (R - S):

- Symbole(s): Aucun selon le règlement (CE) n° 1907/2006 - 1272/2008 et modifications.
- Phrase(s) R: 10 Inflammable.
66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau
- Phrase(s) S: 23 Ne pas respirer les gaz / fumées / vapeurs /aérosols.
24 Éviter le contact avec la peau.
62 En cas d'ingestion, ne pas faire vomir: consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Dangers principaux: Nocif: possibilité d'effets irréversibles par contact avec la peau.

Autres dangers: Attaque de nombreux plastiques.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composant(s) contribuant aux dangers:

- Amine grasse - N° CAS: 94199-84-5
Conc. (% pds):1 < C <= 5
- R-S : Symbole(s): C N - Phrase(s) R: 50-34-22
- SGH : SGH07 - Tox. aiguë 4 - Point d'exclamation - Attention - H302 - P301+P312*P330 - P264*P270 - P501 - SGH05 - Corr. cut. 1B - Corrosion - Danger - H314 - P301+P330+P331*P303+P361+P353*P363*P304+P340*P310*P321*P305+P351+P338 - P260*P264*P280 - P405 - Lés. oc. 1 - H318 - P305+P351+P338*P310 SGH09 - Tox. aq. aiguë 1 - Environnement - Attention - H400 - P391 - P273 - P501
- White spirit
Conc. (% pds):90 < C <= 100
- R-S : Symbole(s): Xn - Phrase(s) R: 10-65-66
- SGH : SGH02 - Liq. infl. 3 - Flamme - Attention - H226 - P303+P361+P353*P370+P378 - P210*P233*P240*P241*P242*P243*P280 - P403+P235 - P501 SGH08 - Tox. asp. 1 - Danger pour la santé - H304 - P301+P310*P331 - P405 - P501
- acides gras ramifiés en C6-19 - N° CAS: 68551-44-0
Conc. (% pds):1 < C <= 5
- R-S : Symbole(s): Xi - Phrase(s) R: 38
- SGH : SGH07 - Irr. cut. 2 - Point d'exclamation - Attention - H315 -

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

PROTECT 2 S

Version:3

Date de révision: 13/02/2012

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

P302+P352*P321*P333a+P313*P362 - P264*P280

4. PREMIERS SECOURS

Description des premiers secours:

- Conseils généraux: Ne jamais rien faire absorber par la bouche à une personne inconsciente.
Dans tous les cas de doute, ou bien si des symptômes persistent, faire appel à un médecin.
Les symptômes sont décrits à la rubrique 11.
- Inhalation: - Transporter la victime à l'air frais, dans un endroit calme, dans une position demi couchée et si nécessaire appeler un médecin.
- Contact avec la peau: Laver immédiatement avec du savon et beaucoup d'eau. Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Si l'irritation de la peau persiste, consulter un médecin.
- Contact avec les yeux: Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières en enlevant les verres de contact.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.
- Ingestion: - NE PAS faire vomir.
- Rincer la bouche, ne rien faire boire, calmer la victime, et la conduire immédiatement à la clinique ou chez le médecin.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

- Inhalation: Les symptômes d'une exposition excessive sont un étourdissement, des maux de tête, une lassitude, des nausées, la perte de conscience, l'arrêt de la respiration.
- Contact avec la peau: Des composants du produit peuvent être absorbés à travers la peau.
Des contacts fréquents ou prolongés peuvent dégraisser ou dessécher la peau, conduisant à une incommodité ou à des dermatites.
- Contact avec les yeux: irritation légère des yeux (douleur, rougeur)
- Ingestion: Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées. (douleur abdominale)

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :

Dans tous les cas de doute, ou bien si des symptômes persistent, faire appel à un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyens d'extinction: poudre chimique sèche, mousse résistant aux alcools, dioxyde de carbone (CO2), eau pulvérisée, sable, terre.
- Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité: Ne pas utiliser un jet d'eau.
- Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange: En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.
- Conseils aux pompiers: Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection.
- Méthode(s) spéciale(s): Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence: Eviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.
Assurer une ventilation adéquate.
Tenir à l'écart de toute source d'ignition.
Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

PROTECT 2 S

Version:3

Date de révision: 13/02/2012

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

Précautions pour la protection de l'environnement:

Empêcher le liquide d'entrer dans les égouts, les cours d'eau, le sous-sol et les soubassements. Endiguer et contenir le produit renversé.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Éponger avec un produit absorbant inerte (par exemple du sable, de la sciure, un agglomérant universel, un gel de silice).
Collecter dans des récipients appropriés et fermés pour élimination.

Référence à d'autres sections:

Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation:

- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Éviter tout contact avec les yeux et la peau et ne pas respirer les vapeurs et brouillards.
Ne pas manger, boire ni fumer dans les endroits où l'on utilise le produit.

- Mesure(s) d'ordre technique:

Température maximum de manipulation: 50°C.
Prévoir une ventilation/aspiration adéquate aux endroits de formation des vapeurs.

Stockage:

- Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Conserver hors de la portée des enfants.

- Mesure(s) d'ordre technique:

Sol incombustible et imperméable formant cuvette de rétention.

- Condition(s) de stockage:

Conserver le récipient bien fermé et à une température ne dépassant pas (°C): 50°C
Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

- Matière(s) incompatible(s) à éloigner:

Conserver à l'écart des: acides forts, et substances comburantes.

- Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur:

de même nature que celui d'origine

- Matériaux d'emballage non adaptés:

- Eviter certains plastiques solubles dans le produit.

Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Aucune raisonnablement prévisible.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle:

- Limite(s) d'exposition:

Données non disponibles.

- Mesure(s) d'ordre technique:

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.

Contrôles de l'exposition:

- Protection des voies respiratoires:

Pas nécessaire si la ventilation est suffisante.

- Protection des mains:

gants en caoutchouc nitrile

- Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

- Protection des yeux:

Utiliser des lunettes de sécurité qui protègent des éclaboussures.

Mesure(s) d'hygiène:

Ne pas manger, ne pas boire ni fumer pendant le travail.
Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

- Aspect:

aérosol : liquide + gaz ininflammable

- Couleur:

incolore / jaune clair

- Odeur:

caractéristique

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

PROTECT 2 S

Version:3

Date de révision:13/02/2012

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

- PH:	Non applicable.
- Point d'éclair:	>55°C
- Limites d'explosivité:	Données non disponibles.
- Densité relative (eau = 1):	0.778
Autres informations:	
- Hydrosolubilité:	non miscible
- Liposolubilité:	Non applicable.
- Solubilité aux solvants:	soluble dans certains solvants spécifiques
Autres données:	
Information(s) supplémentaire(s):	

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité:	Stable dans les conditions d'utilisation et de stockage recommandées à la rubrique 7.
Stabilité chimique:	Stable dans les conditions d'utilisation et de stockage recommandées à la rubrique 7.
Possibilité de réactions dangereuses:	Non attendu
Conditions à éviter:	Ne pas exposer à des températures supérieures à 50°C
Matières incompatibles:	Tenir à l'écart d'agents oxydants et de matériaux fortement acides ou alcalins afin d'éviter des réactions exothermiques.
Produits de décomposition dangereux:	En cas de hautes températures, des produits de décomposition dangereux peuvent se produire tels que de la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone et oxydes d'azote (NOx).

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les effets toxicologiques:	Pas d'information disponible au sujet de la préparation.
Toxicité aiguë:	
- Inhalation:	Les symptômes d'une exposition excessive sont un étourdissement, des maux de tête, une lassitude, des nausées, la perte de conscience, l'arrêt de la respiration.
- Contact avec la peau:	Des composants du produit peuvent être absorbés à travers la peau. Des contacts fréquents ou prolongés peuvent dégraisser ou dessécher la peau, conduisant à une incommodité ou à des dermatites.
- Contact avec les yeux:	irritation légère des yeux (douleur, rougeur)
- Ingestion:	Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées. (douleur abdominale)

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité:	Ne contient pas de substances connues pour être dangereuses pour l'environnement.
Persistance et dégradabilité:	Le produit n'est que partiellement biodégradable dans le sol et dans l'eau.
Potentiel de bioaccumulation:	Cette préparation contient une substance UVCB. Les tests standards ne sont pas appropriés pour ce paramètre.
Mobilité dans le sol:	Cette préparation contient une substance UVCB. Les tests standards ne sont pas appropriés pour ce paramètre.
Autres effets néfastes:	Pas d'effets néfastes attendus.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

PROTECT 2 S

Version:3

Date de révision: 13/02/2012

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

Résultats des évaluations PBT et vPvB: Ce produit n'est pas une substance PBT ou vPvB, ou n'en contient pas.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets: Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer conformément aux règlements locaux.
Ne pas jeter les déchets à l'égout.

Emballages contaminés: L'utilisation de l'emballage est uniquement prévue pour ce produit.
Les récipients vides peuvent être mis en décharge en suivant les règlements locaux.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information(s) générale(s): Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer et de l'ICAO/IATA pour le transport par air.

Numéro ONU: 1950

Voies terrestres (route, directive 94/55/CE / rail, directive 96/49/CE: ADR/RID):

- Classe(s) de danger pour le transport: 2
- Etiquettes ADR/RID: 2.2
- Code de classification et dispositions spéciales: 5A
- Instructions d'emballage: P204

Voies maritimes (IMDG):

Voies aériennes (ICAO/IATA):

Dangers pour l'environnement: Aucune précaution spéciale pour l'environnement n'est requise.

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC: Non applicable.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Règlementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement: Règlement 1907/2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances.... tel que modifié.

Évaluation de la sécurité chimique: Données non disponibles.

16. AUTRES INFORMATIONS

Texte complet des phrases dont le n° figure en rubrique 3:

R50 Très toxique pour les organismes aquatiques.
R34 Provoque des brûlures.
R22 Nocif en cas d'ingestion.
R10 Inflammable.
R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau
R38 Irritant pour la peau.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H318 Provoque des lésions oculaires graves.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

PROTECT 2 S

Version:3

Date de révision: 13/02/2012

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315 Provoque une irritation cutanée.
P301 EN CAS D'INGESTION:
P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P330 Rincer la bouche.
P264 Se laver <#x#> soigneusement après manipulation.
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P501 Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale / régionale / nationale / internationale
P331 NE PAS faire vomir.
P303 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux):
P361 Enlever immédiatement les vêtements contaminés.
P353 Rincer la peau à l'eau / se doucher.
P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
P304 EN CAS D'INHALATION:
P340 Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P321 Traitement spécifique
P305 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:
P351 Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.
P338 Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P260 Ne pas respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.
P280 Porter un équipement de protection respiratoire.
P405 Garder sous clef.
P391 Recueillir le produit répandu.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P370 En cas d'incendie:
P378 Utiliser ... pour l'extinction.
P210 Tenir à l'écart de la chaleur / des étincelles / des flammes nues / des surfaces chaudes. — Ne pas fumer.
P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P240 Mise à la terre / liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P241 Utiliser du matériel électrique / de ventilation / d'éclairage / ... / antidéflagrant.
P242 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P403 Stocker dans un endroit bien ventilé.
P235 Tenir au frais.
P302 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU:
P352 Laver abondamment à l'eau et au savon.
P333a En cas d'irritation cutanée:
P313 Consulter un médecin.
P362 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

Avis ou remarques importantes:

Les informations données dans cette fiche de données sécurité sont basées sur l'état des connaissances actuelles en notre possession et notre expérience.
Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de données de sécurité, éventuellement dans une forme appropriée, aux utilisateurs.
Aucune responsabilité ne sera acceptée (sauf spécifiée par une loi) survenant suite à l'utilisation de l'information reprise dans cette fiche de données de sécurité.

Restrictions:

Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et peut ne pas être valable en combinaison avec d'autre(s) produit(s).

Historique:

- Date de la première édition: 20/07/2005
- Date de la révision précédente: 05/11/2008
- Date de révision: 13/02/2012

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

PROTECT 2 S

Version:3

Date de révision:13/02/2012

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

- Version:	3
Réalisé par:	SELD